

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2009

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2009

I N D E X

	<u>Pages</u>
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	
PRODUITS ET CHARGES	1
BILAN	2
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	3
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	4
NOTES AFFÉRENTES AUX RAPPORTS FINANCIERS	5-6-7

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

**Aux membres de
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES**

J'ai vérifié le bilan du **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DES LAURENTIDES** au 31 mars 2009 et les états des produits et des charges, de l'état de l'évolution des actifs nets et de l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Les produits de **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DES LAURENTIDES** lui parviennent partiellement sous forme de contributions volontaires, dons et activités et ils ne prêtent pas à une vérification complète; en conséquence, ma vérification desdits produits a été limitée aux sommes inscrites aux livres de l'organisme. Par conséquent, je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges et à la valeur nette.

A mon avis, à l'exception de l'effet d'éventuels redressements dont il est question au paragraphe précédent, que j'aurais pu juger nécessaire si j'avais été en mesure de vérifier intégralement les produits, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 mars 2009, ainsi que les résultats de son exploitation et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

YVON DÉSORMEAUX
CA AUDITEUR

Ste-Anne-des-Lacs, Québec
le 09 juin 2009

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES**

PRODUITS ET CHARGES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	<u>2 0 0 9</u>	<u>2 0 0 8</u>
<u>PRODUITS</u>		
Subvention de fonctionnement	519 414 \$	488 360 \$
Dons pénaux	2 500	1 950
Contributions pénales	20 535	18 612
Dons divers	500	70
Intérêts	4 374	5 467
Autres	<u>1 385</u>	<u>2 048</u>
	<u>548 708</u>	<u>516 507</u>
<u>FRAIS ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX</u>		
Salaires	443 717	414 167
Bénéfices sociaux	64 689	60 330
Sous-contrats	2 373	360
Assurances	3 243	3 356
Cotisations et abonnements	165	165
Chauffage et électricité	2 889	2 669
Entretien général	3 587	2 222
Entretien bâtisse	11 650	2 299
Frais clinique	688	1 238
Frais d'administration	1 707	2 592
Fournitures et papeteries	3 946	6 176
Loyer autres	4 046	5 514
Loyer copropriété	(4 400)	9 200
Télécommunication	7 651	8 405
Frais de déplacement	16 317	13 157
Publicité	1 259	1 538
Taxes et permis	382	316
Honoraires professionnels	1 690	1 640
Intérêts dette long terme	2 287	2 561
Frais de formation	2 733	2 788
Activités	482	567
T.P.S. & T.V.Q. non remboursables	1 701	1 537
Amortissement	4 842	5 893
Frais de banque et autres	1 045	857
Divers	-	88
	<u>578 689</u>	<u>549 635</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES) SUR LES CHARGES (PRODUITS)	<u>(29 981) \$</u>	<u>(33 128) \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES**

BILAN

au 31 mars

	<u>2 0 0 9</u>	<u>2 0 0 8</u>
<u>ACTIF</u>		
<u>ACTIF À COURT TERME</u>		
Encaisse et dépôt à terme - NOTE 3	202 705 \$	222 887 \$
T.P.S. & T.V.Q. à recevoir	5 459	3 757
Frais reportés aux prochain exercice	<u>7 095</u>	<u>6 501</u>
	215 259	233 145
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - NOTE 4	<u>48 263</u>	<u>51 855</u>
	<u>263 522</u> \$	<u>285 000</u> \$
<u>PASSIF</u>		
<u>PASSIF À COURT TERME</u>		
Créditeurs et frais courus - NOTE 5	56 992 \$	45 367 \$
Portion à court terme de la dette à long terme - NOTE 6	<u>3 415</u>	<u>3 115</u>
	60 407	48 482
DETTE À LONG TERME - NOTE 6	19 853	23 275
<u>ACTIFS NETS</u>		
Actifs nets investis en immobilisations	24 995	25 465
Actifs nets réservés - Rénovations majeures	52 000	52 000
Actifs nets non affectés	<u>106 267</u>	<u>135 778</u>
	<u>183 262</u>	<u>213 243</u>
	<u>263 522</u> \$	<u>285 000</u> \$

APPROUVÉ :

_____, administrateur

_____, administrateur

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES

VALEUR NETTE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	<u>2 0 0 9</u>	<u>2 0 0 8</u>
SOLDE AU DÉBUT	136 248 \$	168 906 \$
Excédent des produits (charges) sur les charges (produits)	(<u>29 981</u>)	(<u>33 128</u>)
SOLDE À LA FIN	<u>106 267</u> \$	<u>135 778</u> \$

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

au 31 mars 2009

	<u>2 0 0 9</u>	<u>2 0 0 8</u>
<u>ACTIVITÉ DE FONCTIONNEMENT</u>		
Excédent des produits (charges) sur les charges (produits)	(29 981)\$	(33 128)\$
Eléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement	<u>4 842</u>	<u>5 893</u>
	(<u>25 139</u>)	(<u>27 235</u>)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	9 329	4 504
Rentrées de fonds nettes - activités de fonctionnement	(<u>15 810</u>)	(<u>22 731</u>)
<u>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT</u>		
Acquisition d'immobilisations	(1 250)	-
Diminution de la dette à long terme	(<u>3 122</u>)	(<u>2 848</u>)
Sorties de fonds nettes - Activités de financement et d'investissement	(<u>4 372</u>)	(<u>2 848</u>)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	(20 182)	(25 579)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>222 887</u>	<u>248 466</u>
LIQUIDITÉS À LA FIN	<u>202 705</u> \$	<u>222 887</u> \$

LIQUIDITÉS

Les liquidités de l'état de l'évolution de
la situation financière s'établissent comme suit :

Encaisse	<u>202 705</u> \$	<u>222 887</u> \$
----------	-------------------	-------------------

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

au 31 mars 2009

NOTE 1 - STATUT ET OBJET

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est normalement exempté des impôts sur le revenu.

Le **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides** est un organisme qui a pour but de venir en aide aux victimes d'actes criminels en mettant des ressources professionnelles à leur disposition et en les assistant dans leurs démarches.

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Constatation des produits

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont recus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Certaines subventions sont comptabilisées à titre de produits reportés jusqu'au moment où des charges seront engagées.

b) Amortissement des immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût historique. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

L'amortissement est calculé selon les méthodes et aux taux suivants:

Mobilier et équipement	20 % dégressif
Équipement de bureau	20 % dégressif
Équipement informatique	30 % dégressif
Bâtisse	04 % dégressif

Les acquisitions de l'exercice sont amorties à 50 % du taux courant.

c) Apports non monétaires

Les apports non monétaires recus sous forme de biens-fonds et de matériel sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les apports non monétaires recus sous forme de fournitures et de services ne sont comptabilisés qu'à condition que leur juste valeur puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et qu'il s'agisse de fournitures et de services que l'organisme se procure normalement contre paiement lorsqu'ils ne sont pas offerts à titre gratuit.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

au 31 mars 2009

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

d) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et de charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.

NOTE 3 - DÉPÔT À TERME

Les dépôts à terme inclus dans l'encaisse sont pour un montant de 60 000 \$ à un taux de 1.80 % et un dépôt de 40 000 \$ à un taux de 0.65 % échéant octobre 2009 et mars 2009 respectivement. Il n'y a aucune obligation sur ces dépôts à terme et le CAVAC peut en disposer comme il le veut.

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS

	2009		2008	
	Coût	Amortis- sement accumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	6 235 \$	5 771 \$	464 \$	663 \$
Équipement informatique	29 641	23 659	5 982	7 034
Équipement de bureau	10 805	7 941	2 864	3 581
Bâtisse	52 900	13 947	38 953	40 577
	<u>99 581 \$</u>	<u>51 318 \$</u>	<u>48 263 \$</u>	<u>51 855 \$</u>

NOTE 5 - CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2 0 0 9	2 0 0 8
Comptes fournisseurs	9 711 \$	8 299 \$
Salaires à payer	14 269	9 342
Vacances à payer	<u>33 012</u>	<u>27 726</u>
	<u>56 992 \$</u>	<u>45 367 \$</u>

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DES LAURENTIDES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

au 31 mars 2009

NOTE 6 - DETTE À LONG TERME

	<u>2 0 0 9</u>	<u>2 0 0 8</u>
Emprunt, garanti par une hypothèque de premier rang sur la bâtisse, d'un montant original de 82 125 \$, partager à 50 % par Mesure Alternative, soit un capital de 41 062 \$ pour CAVAC, remboursable par paiements hebdomadaires en capital et intérêts de 208 \$ au taux de 9.25 %, échéant en juin 2011 avec un échéancier jusqu'en juillet 2017.	23 268 \$	26 390 \$
Moins: Portion à court terme	<u>3 415</u>	<u>3 115</u>
	<u>19 853</u> \$	<u>23 275</u> \$

Les remboursements estimatifs en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants :

2010 -	3 415 \$
2011 -	3 745 \$
2012 -	4 189 \$
2013 -	4 510 \$
2014 -	4 945 \$

NOTE 7 - INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable des instruments financiers se rapproche de leur juste valeur. Dans le cas des actifs et des passifs financiers à court terme, c'est en raison de leur réalisation prochaine.